

pour AJ **1 2** mois

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		AUTRES SOINS CORPORELS																
Nature de l'activité (1)		39 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux						
N° SIRET									si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS					
Résultat déterminé (2)		d'après les règles « recettes-dépenses »				AK	d'après les règles « créances-dettes »				AL							
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA						AT					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion					Nombre de salariés	AP		Salaires nets perçus	AR					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA																
2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)												AA	32 890 100,02 %			
R E C E T T E S	2	Débours payés pour le compte des clients (2)												AB				
	3	À déduire Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)												(3)	AC	8 0,02 %		
	4	Montant net des recettes												AD	32 882 100,00%			
	5	Produits financiers (4)												AE	3 0,01 %			
	6	Gains divers (5)												AF	750 2,28 %			
	7													AG	33 634 102,29 %			
	3	8	Achats (6)												BA	646 1,96 %		
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N N E L E S	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)												BB	853 2,59 %		
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)												BC	208 0,63 %		
	11		Taxe sur la valeur ajoutée												BD			
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale												JY	338 1,03 %		
	13		Autres impôts												BS	369 1,12 %		
	14		(9) Contribution sociale généralisée déductible												BV	898 2,73 %		
	15	Loyer et charges locatives												BF	5 140 15,63 %			
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)												BW				
	17	Entretien et réparations		692 2,10 %										Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs				
	18	Personnel intérimaire		25 0,08 %														
	19	Petit outillage (11)		769 2,34 %														
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité		539 1,64 %											BH	3 859 11,74 %		
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)		1 393 4,24 %														
	22	Primes d'assurances		440 1,34 %														
	23	Frais de véhicules (12)		1 457 4,43 %										Total : Transport et déplacements				
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)		...														
24	Autres frais de déplacements (voyages...)		863 2,62 %										BJ		2 319 7,05 %			
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires		BT		3 660						BK	4 609 14,02 %					
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ	859		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite							BU	90				
26	Frais de réception, de représentation et de congrès		1 047 3,18 %															
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		1 122 3,41 %												Total : Frais divers de gestion			
28	Frais d'actes et de contentieux		3 0,01 %													BM	3 177 9,66 %	
29	Cotisations syndicales et professionnelles		BY	197 0,60 %														
30	Autres frais divers de gestion		807 2,45 %															
31	Frais financiers (14)												BN	291 0,88 %				
32	Pertes diverses (15)												BP	2 0,01 %				
33			TOTAL (lignes 8 à 32)										BR	22 905 69,66 %				

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

AUTRES SOINS CORPORELS

N° SIRET

39 Adhérents

4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)						CA	10 729	32,63 %						
DÉTERMINATION	35	Plus-values à court terme (16)						CB	25	0,08 %						
D	36	Divers à réintégrer (17)						CC	964	2,93 %						
DET	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)						CD								
ERMINATION	38	TOTAL (ligne 34 à 37)						CE	11 718	35,64 %						
D	39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)						CF								
U	40	Frais d'établissement (19)						CG	4	0,01 %						
R	41	Dotation aux amortissements (20)						CH	1 268	3,86 %						
S	42	Moins-value à court terme						CK	3	0,01 %						
M	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » hors CICE	AX		CL	25 0,08 %						
U			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT									
R			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO									
S			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ									
M	44	Déficit Société civile de moyens (18)						CM								
U	45	TOTAL (lignes 39 à 44)						CN	1 299	3,95 %						
R	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)						CP	10 419	31,69 %						
S	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)						CR								
M	5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :						CX	3 385						
U			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :						CY	657						
S			dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :						CZ							
M	6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :						AU	364						
U	7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12) (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Véloréacteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.														
S		Désignation des véhicules :														
M		Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles							
U						(2)	Type de carburant (3)									
S			T		X				3 692							
M		Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->														
U		Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035														
S								A		B						